

Projets concernant les malades et les pauvres (Angleterre XVIIIe s.)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**035_B_f0364**

Source**Boite_035_B-14-chem | Projets de réforme.**

Langue**Français**

TypeFiche**Lecture**

Personnes citées

- [Acland, John](#)
- [Eden, Frederick Morton](#)
- [Maseres, Francis](#)
- [Nicholls, George](#)

Références bibliographiques

- Eden, The State of the poor, or an History of the labouring classes in England, from the conquest to the present period, in which are particularly considered their domestic economy, with respect to diet, dress, fuel and habitation... together with parochial reports relative to the administration of work-houses and houses of industry, the state of friendly societies, and other public institutions, London, printed by J. Davis, 1797
- Nicholls, A History of the English poor law in connection with the state of the country and the condition of the people, New edition containing the revisions made by the author and a biography, by H. G. Willink, London : P. S. King and son, 1898-1899

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le

23/04/2021

Projet concernant la malade
et la pauvre (Angl. xviij.)

364

- En 1772, ~~le~~ Maseros Maseros
montre du "life annuities" sur chaque
mois, par la trinité des pauvres.
- En 1786, Acland prit le projet
d'un "universal friendly or benefit
society." Il demande que par 1 acte de
Parl.^{ment} les esclaves dans H. l'Angl. : H. l'Angl. en
un br 20 et 30 ans est obligé de soumettre
(par 1 payeur qui gagne 10 d. par jour,
2 d. par semaine). Les personnes avec
un br 30 et 50 peuvent
soumettre si elles veulent. En cas de
maladie ou d'accident, ^{en soumission} ~~elles~~ ^{elles} avec l'aide
de surveillance qui lui est utile. (BnF MSS)

De chaque province 1 pharmacien
et hospitalier à ^{fournir} ~~par~~ les médicaments
et 1 moitié est payé par la province

et pour l'indication.

Cette loi, qui est moudr par le
système, et en particulier, pour le
certain - du tout - par le tout.

The bit in F. Eden state of the
vol. I. r 373.

in Nichols, English Poor Law
vol II. r 97. 98.